

PERSPECTIVES

SANTÉ | ACTION | SOCIALE

CGT



➤ **Actualités
UFAS, UFSP,
UFR.**



**10^e Congrès de la Fédération Syndicale
Européenne des Services Publics :**

FIGHTING FOR A FUTURE
FOR ALL

10TH EPSU CONGRESS 2019

4-7 JUNE 2019, DUBLIN



➤ **Se battre pour l'avenir
de tou.te.s !**

branchez-vous santé

Économiquement
vertueux, socialement
indispensable

Ensemble, relevons le défi

d'une culture prévention pour tous
et à chaque étape de la vie.

- 4 français sur 10 ne vont pas chez le dentiste. Pourtant, la santé bucco-dentaire est au cœur de la santé globale ⁽¹⁾
- 160 000 cancers évitables sur un total de 400 000 diagnostiqués chaque année ⁽²⁾
- 15,2 % des 3 millions de travailleurs non-salariés en risque d'épuisement professionnel ⁽³⁾

Sources :

(1) UFSBD,

(2) e-cancer 2017,

(3) Étude BPI France Observatoire Amarok



Plus d'information sur
www.ag2rlamondiale.fr/branchez-vous-sante
bgbranchezvousante@ag2rlamondiale.fr

ÉDITO



Mireille Stivala,
Secrétaire Générale de la Fédération Santé et Action Sociale.

4-9 | **Retour sur
le 10^e congrès
de la FSESP**

11-12 | **Actualités
de l'UFAS**

13 | **Actualités
de l'UFSP**

14-23 | **Actualités
de l'UFR**

25-26 | **Elections
MNH**

Une rentrée offensive

Des centaines de mouvements sociaux s'expriment avec force sur tous nos territoires dans les établissements de la Santé et de l'Action Sociale.

Notre système de santé et de protection sociale est à bout de souffle. Cela engendre une insupportable détérioration, pour les salarié.e.s, de leur exercice au quotidien et met en danger leur propre santé ainsi que la qualité de la prise en charge de la population. Et la réforme des retraites qui se profile à l'horizon va pénaliser doublement les personnels de nos secteurs car la pénibilité pour un départ anticipé n'est plus prise en compte et la carrière sera prolongée pour tou.te.s .

Notre champ professionnel se voit impacté directement par les politiques d'austérité dont les déclinaisons des cadres budgétaires sont balisées par la Loi de Finances de la Sécurité Sociale et son fameux ONDAM (Objectif National de Dépenses de l'Assurance Maladie). Son taux trop bas et limité impacte les activités des secteurs publics, mais aussi privés associatifs, lucratifs et libéraux. La Loi de Finance (LF) agit quant à elle sur les dépenses des collectivités territoriales (communes, départements, régions...) qui sont aussi des financeurs considérables des secteurs sociaux et médico-sociaux. Ces deux lois qui conditionnent les moyens et budgets alloués à nos établissements vont être débattues dans les prochaines semaines à l'Assemblée Nationale.

Les dernières communications et annonces de la ministre ne sont pas à la hauteur des revendications exprimées par les salarié.e.s et la CGT. La poursuite et l'amplification du mouvement par des actions dans tous les établissements et territoires peut faire entendre les légitimes revendications portées par les professionnel.le.s. Il s'agit aussi d'interpeller la population et les élu.e.s politiques pour qu'ils nous rejoignent dans ce combat, sur nos propositions CGT pour un meilleur système de santé et de protection sociale.

Publication de la Fédération
de la santé et de l'action sociale

Commission paritaire n° 0320 S 06676

ISSN : 0299-0369

Tirage : 70 000 exemplaires

Directrice de la publication :

Mireille STIVALA

Rédactrice en chef :

Amélie VASSIVIÈRE

263, rue de Paris - case 538

93515 Montreuil CEDEX

Tél. 01 55 82 87 47 / 87 70

Impression :

RIVET PRESSE ÉDITION

Tél. 05 55 04 49 50



Se battre pour l'avenir de tout.e.s

Le congrès de la Fédération Syndicale Européenne des Services Publics (FSESP) s'est déroulé du 4 au 7 juin 2019 à Dublin avec 301 délégué.e.s et 77 observateur.trice.s, soit 378 participant.e.s, pour représenter 167 organisations affiliées de 44 pays.

Les délégations par organisations, comme l'exigent les statuts, devaient être paritaires et pour la première fois, les femmes étaient plus nombreuses que les hommes puisque le congrès a ouvert avec 160 déléguées et 141 délégués. Ces chiffres reflètent la réalité du taux d'adhésion des femmes au sein des organisations adhérentes à l'EPSU.

Ce congrès a été préparé pendant plus de 7 mois avec les 4 organisations CGT affiliées à l'EPSU :

- ▶ L'UFSE, 1 délégué (Homme)
- ▶ La Fédération Mines et Energies (FNME), 3 délégué.es : 2 femmes + le SG (Homme)
- ▶ La Fédération des Services Publics : 3 délégué.e.s + 1 observateur (2 hommes, 2 femmes)
- ▶ La Fédération de la Santé et de l'Action Sociale , 3 délégué.e.s (2 femmes, dont notre SG, 1 homme).

Ce processus de préparation collective a permis de prendre en compte la démarche et les orientations majeures des 4 organisations CGT. Pour ce faire, nous avons déposé plus de 20 amendements au Programme d'Action et deux résolutions, une de la FNME et l'autre de notre Fédération. La très grande majorité de nos amendements a été intégrée dans le document et notre résolution votée à l'unanimité.

En amont du congrès s'est tenue une initiative en faveur de la syndicalisation des jeunes, ainsi qu'une meilleure intégration de ceux-ci dans le mouvement syndical. Une camarade de notre Fédération y a assisté.



Mireille Stivala et Françoise GENG en compagnie de la délégation du Royaume Uni.

Un camarade de la Santé Privée a également participé à une des tables rondes du congrès sur "Mobiliser, négocier et faire campagne en faveur du changement : pourquoi et comment faire la différence".

Le congrès a élu une nouvelle présidente : Mette NORD.

Le 62^{ème} Comité Exécutif de la FSESP s'est réuni dès la fin du congrès et a élu Françoise GENG, CGT Santé Action Sociale (France), Thomas KATTNIG, Yunion (Autriche), Mikhail KUZMENKO, Syndicat des Travailleurs de la Santé (Russie) et Liz SNAPE, Unison (Royaume-Uni).

Sur proposition des vice-présidents, Françoise GENG est la nouvelle vice-présidente principale.



Intervention de la CGT

En Europe, l'offensive contre les droits et les conditions de travail des salarié.e.s, tant des secteurs public que privé est massive. Cette offensive est double : contre les droits eux-mêmes, droits gagnés grâce à des luttes, des grèves, mais aussi contre les syndicalistes qui les défendent.

Les exemples de répression syndicale se multiplient. En France, le gouvernement du Président Macron, pour accélérer sa politique libérale, a fait monter en puissance des violences policières.

La politique d'austérité en France se traduit par des fermetures d'hôpitaux, de maternités, d'écoles, de

crèches, de lieux d'accueil des usagers, mais aussi par des suppressions de postes et des gels de salaire.

Ce sont les femmes qui, encore une fois, sont les premières victimes de cette politique, 63% d'entre elles sont en situation de précarité dans la fonction publique !

Mais les appétits de ce président accélèrent la cadence et sont en perspective : la casse du statut de la Fonction publique, 120 000 suppressions d'emplois, la précarisation de 1,3 million d'agents sur les 5 millions existants. Sont également visés les fondamentaux des missions de services publics.

Toutes ces mesures régressives se font dans un contexte de dialogue social a minima, sans négociation, ce qui a donné lieu à un rejet total du projet de loi par toutes les organisations françaises.

Les gouvernements successifs, et l'actuel en particulier, ont déjà organisé le démantèlement et l'affaiblissement du Code du travail, des conventions collectives, des statuts des cheminots, postiers, électriciens et gaziers.

Une réelle lutte contre l'évasion fiscale, ainsi que de plus fermes exigences en contrepartie des aides apportées aux entreprises permettraient de générer des moyens pour financer les besoins des Services Publics.

Pour toutes ces raisons, la CGT est fortement mobilisée contre le nouveau projet de loi dite Fonction Publique, à ce titre nous en appelons au soutien de ce congrès.

Nous partageons et portons les orientations proposées par l'EPSU, notamment sur la justice fiscale, le financement pérenne des services publics en Europe, la création d'un pôle financier public, le développement des lieux d'intervention et de décision par les usagers et les syndicats.

La CGT poursuivra sa lutte pour gagner un socle commun de droits en faveur de tous les travailleurs en Europe qui contribuera à améliorer leurs conditions de travail et de vie en tirant leurs droits vers le haut.

Merci pour votre écoute, vive le congrès de l'EPSU, vivent les travailleuses et travailleurs d'Europe !



Intervention de la Fédération de la Santé et de l'Action Sociale

Bonjour à toutes et tous,

Je me présente, Mireille Stivala, Secrétaire Générale de la Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale. Au nom de mon organisation, je transmets à tous les congressistes nos salutations les plus fraternelles.

Je souhaitais, au nom de ma Fédération de la Santé et de l'Action Sociale CGT, affirmer combien, pour nous, les services de santé doivent relever du service public. En effet, qu'ils soient du public ou du privé, tous les établissements devraient exercer des missions de services publics et non être considérés comme des services commerciaux. Porter cette exigence, c'est garantir un service de qualité pour toutes les personnes, sans distinction de moyens financiers. La santé n'est pas une marchandise, elle ne peut être considérée comme telle par nos organisations syndicales.

Nous assistons à une privatisation de plus en plus importante de l'offre de soins, créant un fossé entre les personnes qui disposent de moyens financiers pour couvrir leurs dépenses de soins et celles qui doivent attendre des mois avant d'avoir un rendez-vous dans le secteur public.

Et, pendant que des, jeunes, privé.e.s d'emplois, retraité.e.s, salarié.e.s, se privent de soins faute de moyens qui leur sont nécessaires, de puissants



groupes ouvrent de très nombreux établissements de soins leur rapportant de bénéfices considérables au point de leur permettre d'être cotés en bourse. Mais l'expansion de ces groupes privés est également très néfaste pour les salarié.e.s du secteur qui se voient exposé.e.s à des conditions de travail éreintantes, sont rémunéré.e.s à des salaires minimums, ont des rythmes de travail inacceptables et qui se voient refuser un dialogue social digne

du XXI^{ème} siècle.

Ce n'est plus du travail, c'est de l'exploitation, ce n'est plus du soin mais du commerce.

Pour nous, c'est un combat que nous ne cesserons de mener. Indiscutablement pour nous, l'offre hospitalière relève du secteur public et c'est dans cette logique politique que nous adhérons à l'EPSU pour l'ensemble des travailleurs, des secteurs public et privé. Nous apprécions que l'EPSU partage ce point de vue et soit aux côtés des syndicats et des salarié.e.s de ces grands groupes privés, pour exiger des accords de qualité. Merci à l'EPSU de poursuivre et amplifier ce travail, nous serons présents à ses côtés car je le redis, pour nous la santé n'est pas une marchandise.

Merci de votre attention et bien sûr, je vous demande de soutenir la résolution n°2.

Résumé du programme d'action adopté - Dublin, Irlande, Juin 2019

A. L'AVENIR DES SERVICES PUBLICS

Des services publics de qualité sont essentiels pour permettre à la société de relever les principaux défis de notre ère : sociaux, environnementaux et économiques. C'est ainsi que la FSESP et ses affiliés ont élaboré un ensemble de mesures et d'actions visant à défendre et promouvoir l'établissement de services publics démocratiques, accessibles à tous, promouvant la justice sociale et l'égalité. Cela passe par une fiscalité équitable et transparente et implique la lutte contre les processus de libéralisation, quels qu'ils soient, entravant la qualité et la responsabilité démocratique de ces services.

1. Lutter pour des finances publiques plus solides et pour plus de justice fiscale
2. Défendre un modèle économique alternatif
3. Des Services publics plus nombreux et de meilleure qualité pour tous
4. Défendre la démocratie et l'Etat de droit et lutter contre la corruption
5. Résister à la privatisation et à la libéralisation pour défendre des services publics de qualité
6. Tirer le meilleur parti de la transformation numérique des Services Publics
7. Exiger des accords sur le commerce équitable et les investissements
8. S'attaquer aux changements climatiques et à la dégradation de l'environnement
9. Améliorer les services d'aide aux migrants et aux réfugiés

B. L'AVENIR DU TRAVAIL DANS LES SERVICES PUBLICS

Emplois de qualité et service de qualité devraient aller de paire. Cela passe par des contrats de travail sûrs, à durée indéterminée et non des contrats précaires qui ne peuvent donner lieu à des services de haute qualité. Grâce à la force des syndicats des services publics, ces derniers ont souvent été synonymes de bons salaires et de sécurité. Par ailleurs, les syndicats des services publics ont toujours lutté pour l'égalité des sexes et contre les discriminations. Les nombreuses réformes aboutissant au gel des salaires, augmentation du temps de

travail, dégradation des conditions de travail, ont impacté les travailleurs des services publics, les suppressions d'emplois, le gel des recrutements et le blocage des promotions ont impacté les jeunes travailleurs. Ces effectifs réduits dans les services publics entraînent une surcharge de travail pour les travailleurs, avec pour conséquence *burn out* et stress de plus en plus fréquents. La FSESP tente de remédier à ces évolutions négatives, de reconstruire et renforcer les structures de négociations collectives et de résister aux tentatives d'atteinte aux droits du travail et aux syndicats.

1. Défendre les droits fondamentaux au travail
2. Renforcer la négociation collective et améliorer les conditions de travail et de salaire
3. Promouvoir et étendre le dialogue social européen
4. Défendre les travailleurs contre la privatisation et l'externalisation
5. Faire en sorte que les travailleurs bénéficient de la numérisation
6. Améliorer la santé et la sécurité au travail et faire appliquer les mesures en la matière
7. Créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité grâce à la lutte contre le changement climatique
8. Assurer l'égalité entre hommes et femmes au travail
9. Lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité sur le lieu de travail

C. L'AVENIR DES SYNDICATS DES SERVICES PUBLICS

Les affiliés de la FSESP à travers l'Europe recrutent des centaines de milliers de nouveaux membres chaque année, mais le défi est de faire en sorte que ces chiffres fassent plus que compenser les membres qui partent, d'inverser le déclin du taux de syndicalisation que l'on enregistre dans de nombreux pays et d'assurer une adhésion active. Cela doit également assurer la prédominance des travailleuses dans les services publics et la nécessité de veiller à ce qu'elles soient correctement représentées dans les organes syndicaux.

1. Stimuler le recrutement et la syndicalisation
2. Améliorer la représentativité des femmes et des jeunes travailleurs et travailleuses
3. Renforcer la FSESP



"Les peuples et notre planète au lieu des profits"

Par Jan Willem Goudriaan, Secrétaire Général de la FSESP



Mette Nord, nouvelle présidente de la FSESP et Jan Willem Goudriaan, secrétaire général réélu, Congrès de la FSESP, Dublin juin 2019.

Il y a une crise majeure dans le domaine de la santé et des soins en Europe, ont déclaré plusieurs syndicats lors du Congrès de Fédération européenne des syndicats des services publics (FSESP/EPSU) à Dublin. Les travailleurs et travailleuses sont exploités, les patients manquent de soins et les gouvernements n'investissent pas suffisamment de ressources. Ce matin, lorsque j'ai écrit cet article, un médecin a déclaré à la télévision nationale tchèque que la façon dont le gouvernement traite les personnels soignants et les médecins frôle l'esclavage. Sans les nombreuses heures supplémentaires réalisées, les patients ne recevraient pas de bons soins. L'argent nécessaire pour remédier à cette situation se trouve dans les comptes des caisses d'assurance maladie, mais pour les politiques, les priorités budgétaires sont ailleurs.

Un journal d'aujourd'hui relate que les services de secours en Lettonie envisagent une réforme des services ambulanciers. Réduire le nombre d'employés par ambulance de 3 à 2 - parce qu'ils n'arrivent pas à recruter. Paradoxalement leur ministre de la Santé dénonce un accord visant

à réserver des fonds supplémentaires dans le budget pour une augmentation des salaires du personnel soignant.

Le syndicat suédois Kommunal, très proche des revendications de votre fédération, a publié une étude ce matin qui relève que le nombre croissant d'arrêts maladie des travailleurs.euses dans les maisons de retraite atteint presque deux fois celui de la moyenne nationale. Ils et elles sont surmenés.e.s et épuisés.e.s.

Les travailleurs résistent, ripostent et luttent. Un autre de vos syndicats-sœur, la CGIL FP en Italie, a organisé une grève à Naples le 27 août. Les travailleurs et travailleuses des services sociaux de la ville, confrontés aux mêmes problèmes que ceux de la République tchèque, de la Lettonie ou de la Suède, exigent davantage d'investissements publics et de meilleures conditions de travail et de rémunération. Je suis sûr que vous le reconnaissez. C'est la même lutte de votre syndicat et des travailleuses/travailleurs en France. Les manifestations, les occupations et les grèves des EHPAD qui se déroulent dans tout le pays montrent

que les travailleurs en ont assez. **Les délégué.e.s ont reconnu cette lutte commune. Ils ont adopté à l'unanimité une résolution sur la santé et les services sociaux proposée par les syndicats français.** Elle fait notamment appel à ce que l'État doive attribuer les moyens financiers nécessaires aux services publics permettant d'accomplir ses missions et pratiquer un dialogue social sincère et productif. Les rémunérations doivent refléter les qualifications des personnels et les spécificités du secteur, fortement féminisé.

Discours remarquable du président irlandais

Les centaines de délégué.e.s de toute l'Europe se sont réuni.e.s au Congrès de la FSESP pour discuter des changements nécessaires. Le thème de notre Congrès était La Lutte pour un Avenir pour Tous et Toutes. Nous avons organisé nos débats, panels et programmes d'actions sur L'avenir des services publics, L'avenir du travail dans les services publics et L'avenir des syndicats des services publics.

Ces thèmes ont été reflétés dans le discours d'ouverture extraordinaire prononcé par le Président irlandais devant le Congrès.

Michael. D. Higgins, fier d'être membre d'un syndicat depuis plus de 50 ans, a su tenir les délégué.e.s en haleine. *"Le mouvement syndical, nous devons sans cesse nous le rappeler, émane d'une tradition puissante et fière sur laquelle, à leur tour, les mouvements de défense des droits civiques, le mouvement anti-apartheid et les mouvements pour l'égalité des droits pourraient demander un soutien."* Il a fait valoir que les délégué.e.s devaient soutenir *"Les politiques éco-sociales (...) doivent poursuivre simultanément des objectifs d'équité/justice sociale et de durabilité/suffisance au sein d'un État d'innovation activiste, avec des investissements publics substantiels et une réglementation et une planification accrues. En outre, des mesures socio-économiques sont également nécessaires pour compenser les effets régressifs de la transition écologique sur les groupes à faibles revenus et pour inverser les niveaux croissants d'inégalité."*

Les délégué.e.s ont estimé qu'il s'agissait d'un président allié de la classe ouvrière, avec des valeurs et une vision similaires aux nôtres et si rares dans ces milieux de haute politique. Et juste pour un bref instant, imaginez qu'au lieu des présidents Trump, Poutine et Bolsonaro, mais aussi de la chancelière Merkel et du Président Macron, vous aviez des dirigeants qui partageaient ce que cet

homme représentait, le monde serait très différent et un bien meilleur endroit où vivre. Ses critiques acerbes à l'égard de Trump, qui a quitté l'accord de Paris sur le changement climatique lors de notre Congrès, ont fait la une des journaux irlandais le lendemain.

Une transformation radicale s'impose, affirment les délégué.e.s

Dans les débats du Congrès et dans les couloirs des anciennes salles caractéristiques de la Royal Dublin Society, les délégué.e.s ont échangé sur leurs préoccupations, leurs analyses et surtout sur ce qu'ils font. Les 260 syndicats de la FSESP, représentant 8 millions de travailleurs.euses, condamnent les politiques d'austérité. Les résultats ont été que des millions de personnes ont été touchées par des coupes dans les dépenses et les investissements publics. Les femmes ont été touchées de façon disproportionnée, à la fois en tant qu'utilisatrices de services et travailleuses des services publics, tandis que les jeunes ont vu les possibilités d'emploi se tarir et le chômage monter en flèche dans certains pays. Pour de nombreux travailleurs, émigrer est considéré comme la seule option, ce qui entraîne souvent des pénuries importantes de personnel dans les services publics, en particulier dans le domaine de la santé et des services sociaux. Il est urgent de mettre en place des politiques sociales et économiques progressistes et équitables afin de parvenir à une Europe plus unie et de réduire radicalement les inégalités tant à l'intérieur des pays qu'entre eux.

NOTRE VISION D'UNE EUROPE ALTERNATIVE, AVEC LES SERVICES PUBLICS COMME ÉPICENTRE, DOIT ÊTRE UNE VÉRITABLE ALTERNATIVE AU SYSTÈME ACTUEL. LE CONGRÈS S'EST ENGAGÉ À LUTTER POUR LA JUSTICE CLIMATIQUE ET FISCALE ET À RÉALISER "UNE AUTRE EUROPE".

Un congrès innovant

C'était le premier Congrès où il y avait plus de femmes déléguées que d'hommes. La FSESP est souvent à l'avant-garde dans ses actions pour exiger l'égalité. Nous avons soutenu les actions des organisations féminines et féministes pour résister aux attaques de la droite politique contre le droit à l'avortement. Aucune égalité femme/homme ne sera réalisée tant que les femmes n'auront pas gagné le droit à disposer de leur corps. Nous avons

decidé de faire de la Journée internationale de la femme et de la Journée européenne de l'égalité de rémunération, des événements majeurs pour les travailleuses des services publics. En plus, la FSESP va œuvrer à éliminer les obstacles inhérents aux régimes de fiscalités nationales qui freinent la participation des femmes au marché du travail, comme l'imposition commune des conjoint.e.s. Beaucoup de femmes et d'hommes ont signé une immense bannière qui énonce les engagements que nous prenons : Rompre avec le passé. La bannière sera accrochée au bureau de la FSESP pour rappeler quotidiennement qu'il faut lutter pour l'égalité.

D'autres questions concernaient "Résister à la privatisation et à la libéralisation pour défendre des services publics de qualité". Le groupe de campagne britannique "We Own It" a expliqué comment il fait campagne pour que les services privatisés redeviennent propriété publique. Plusieurs syndicats ont fourni des exemples tirés de leur expérience. Une partie de nos combats est d'exiger le commerce équitable. Thème important pour l'EPSU : l'amélioration des services d'aide aux migrant.e.s et aux réfugié.e.s.

Un moment de tension dans le Congrès a été la discussion sur la situation en Palestine et les relations commerciales entre Israël et l'UE. Après un débat animé, les délégué.e.s ont approuvé une résolution du Congrès à la majorité et se prononcent en faveur d'un État palestinien démocratique et indépendant offrant des services publics de qualité à ses citoyen.ne.s. Elle décide, avec l'Internationale des Services Publics, de mobiliser des ressources pour répondre aux besoins urgents qui découlent de la grave détérioration des conditions humanitaires dans la bande de Gaza et les territoires palestiniens occupés.

Mette Nord, présidente du syndicat norvégien Fagforbundet est la nouvelle présidente de la FSESP. Moi-même Secrétaire général ai été réélu. Le Comité exécutif qui a suivi notre Congrès a élu votre camarade Françoise Geng au poste de vice-présidente principale. Elle fera partie d'une équipe avec Thomas Kattinig du syndicat autrichien Younion. Mikhael Kuzmenko du syndicat russe des travailleurs de la santé et Liz Snape du syndicat britannique Unison.

Syndicaliser plus de travailleuses et travailleurs

Renforcer le pouvoir des syndicats est la priorité de la FSESP. Nous devons convaincre un plus grand nombre de travailleuses et d'adhérer à un syndicat. Les travailleurs savent qu'en agissant ensemble dans leur syndicat, ils peuvent changer la situation sur leur lieu de travail et dans la société.

Nous allons promouvoir, défendre et étendre le droit à la négociation collective dans les services publics sur la base des droits généraux promus par la Convention 151 de l'OIT (relations de travail (services publics)). Cela veut dire soutenir les stratégies des affiliés pour défendre et améliorer les salaires et les conditions de travail ainsi que notre environnement de travail et s'attaquer aux écarts de rémunération, aux bas salaires et au travail précaire.

La réduction temps de travail est à nouveau à l'ordre du jour. LA FSESP va élaborer des politiques en matière de temps de travail qui répondent positivement aux besoins des travailleurs en matière d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et qui garantissent un contrôle total sur leur temps de travail et leur temps libre.

Le Congrès a été un succès pour la FSESP. Nous avons élaboré un nouvel ensemble de politiques pour les années à venir. Nous pouvons affronter nos gouvernements, les institutions européennes et nos employeurs, dont beaucoup sont des multinationales comme Orpea et Korian. Ensemble, nous sommes plus forts. Ensemble, nous pouvons changer la situation des travailleurs. Je me réjouis de poursuivre le travail avec vous et votre syndicat pour y arriver.

J'en terminerai par une phrase du Président Irlandais lors de notre congrès : « *Ma vision est celle d'une Europe dont l'excellence des services publics est au cœur. De bons emplois dans le secteur public sont synonymes de services de qualité pour les citoyens. Vos adhérent.e.s ne savent que trop bien que les services qu'ils offrent ne représentent pas un coût pour la société, mais un investissement dans nos collectivités. Ce message doit être porté au cœur de l'Europe.* »



AU RYTHME DE VOS BESOINS

Santé · Prévoyance · Prévention

PARTENARIAT SOLIDAIRE FÉDÉRATION DE LA SANTÉ
ET DE L'ACTION SOCIALE



**VOUS ÊTES
SALARIÉ OU
DÉCIDEUR DANS
LE DOMAINE DE
LA SANTÉ OU DE
L'ACTION SOCIALE**

Quel que soit votre secteur d'activité, votre taille, votre implantation géographique, nos offres sur mesure, apporteront une solution adaptée à vos besoins.

NUMÉRO NON SURTAXÉ DEPUIS UN FIXE OU UN MOBILE
09 71 10 15 15

www.mutuelle-familiale • fr

Fusion CCNT66 / CHRS :**Une négociation sous haute tension**

Depuis trois mois, NEXEM, syndicat employeur de la CCNT66, tente par tous les moyens d'imposer un nouveau cadre conventionnel aux organisations syndicales, regroupant la CCN66 et les CHRS (Centres d'hébergement et de réinsertion sociale).

En 2018 déjà, la CCNT du 1^{er} mars 1979 des médecins spécialistes a été rattachée unilatéralement à la CCN66 par le Ministère dans le cadre du regroupement des branches professionnelles. La CGT quant à elle revendique depuis longtemps une convention collective unique et étendue (CCUE) pour l'ensemble de la BASS, mais de haut niveau, avec une amélioration significative des garanties conventionnelles et sur la base minimum de l'existant.

La CGT revendique également depuis des années l'intégration des CHRS dans la CCN66 mais à la condition que les salarié.e.s bénéficient de l'intégralité des droits associés à celle-ci.

NEXEM ne l'entend pas ainsi en voulant imposer aux organisations syndicales, non seulement un nouveau périmètre conventionnel, mais également la négociation de nouvelles garanties collectives sur la base d'une totale remise à plat des deux conventions.

Une négociation qui se ferait, selon NEXEM, à moyens constants, ce qui, pour la CGT, FO et SUD, constituerait un risque majeur d'une fusion conventionnelle au rabais et donc d'une baisse inacceptable des garanties conventionnelles actuelles.

Cette crainte est d'autant plus fondée que NEXEM reconnaît qu'une majorité de ses adhérents, nos employeurs, ne veulent plus de la CCNT66 qu'ils considèrent obsolète, trop coûteuse et contraignante pour leur politique RH... Le risque est donc bien réel d'un démantèlement de nos acquis, le président de NEXEM lui-même n'excluant pas une dénonciation de la convention en cas d'échec des négociations sur le nouveau champ conventionnel.

Lors de la CNPN66 du 16 juillet dernier, NEXEM a proposé aux organisations syndicales un avenant sur la fusion de la CCN66/79 avec les CHRS ainsi qu'un accord cadre sur l'organisation et les moyens de la négociation visant à définir le cadre conventionnel applicable aux salarié.e.s et aux employeurs du nouveau champ couvrant la CCNT66/79 et les accords CHRS.

La CGT, comme FO et SUD, considère que NEXEM n'apporte pas les garanties minimum et suffisantes en terme de moyens mis sur la table de négociation.

Nous dénonçons en outre le fait que l'accord de méthode porté par les employeurs impose la confidentialité des débats dans la négociation et veut restreindre la communication en direction des salarié.e.s de la branche.. Du jamais vu dans le cadre des négociations paritaires !

En outre, pour la CGT, FO et SUD, il est hors de question de ne pas sécuriser les droits collectifs existants : grilles de classification, rémunérations, congés d'ancienneté et congés supplémentaires. Dans l'attente, les CNPN66 et CHRS doivent continuer à se réunir indépendamment.

NEXEM de son côté, veut aller vite et tente d'imposer une négociation à marche forcée, thème après thème, avec une réunion de négociation tous les quinze jours, ce qui constituerait un rythme intenable pour les négociateurs et les syndicats.

CGT, FO et SUD demandent que NEXEM présente son projet global de nouvel environnement conventionnel, ce que refusent les employeurs, certainement par crainte d'une mobilisation massive du secteur comme en 2009. C'est donc la loyauté dans la négociation qui est bafouée par les employeurs, au mépris



pourtant des obligations légales prévues à l'article L 2241-3 du Code du travail.

A l'issue de la réunion du 16 juillet dernier, les fédérations CGT, FO et SUD ont obtenu de la part du syndicat employeur qu'aucun accord de fusion ne soit mis à la signature jusqu'à la rencontre que les organisations syndicales ont sollicitée auprès de la DGT (Direction générale du travail). En revanche, NEXEM n'a apporté aucun élément garantissant le maintien *a minima* des garanties conventionnelles existantes, en particulier sur la question des moyens supplémentaires qui seraient demandés auprès des différents financeurs.



A ce jour, il n'est donc pas question de s'engager dans un processus de négociation sur de telles bases. Jusqu'où NEXEM, qui apparaît plus déterminé que jamais à remettre à plat nos conventions collectives, ira-t-il dans son objectif de mise en place d'un nouvel environnement conventionnel ? Jusqu'à la dénonciation si les organisations syndicales ne se plient pas à leur stratégie ? Comment croire nos employeurs qui martèlent vouloir améliorer (à moyens constants..), nos garanties collectives alors que tout dernièrement, ils ont refusé de signer l'avenant portant la valeur du point à 4 euros face pourtant à une situation salariale dramatique dans le secteur et à une paupérisation toujours plus grande des salarié.e.s ...

Le bras de fer avec nos employeurs est donc engagé pour sauver nos conquits sociaux gagnés par la lutte depuis plus de 50 ans !

**L'ENSEMBLE DES SALARIÉ.E.S
DE LA CCNT66 DOIT SE TENIR PRÊT
À SE MOBILISER MASSIVEMENT
ET À S'ORGANISER POUR DÉFENDRE
LEURS DROITS CONVENTIONNELS.**

Actualités de l'UFSP

Elections dans les Comités Sociaux et Economiques (CSE)

La CGT tire son épingle du jeu

Dans la santé privée, les élections des CSE sur les groupes privés (lucratifs, non lucratifs et libéraux) vont bon train. Malgré l'adversité et les méthodes patronales qui favorisent largement les Organisations Syndicales dites réformatrices, la CGT est toujours sollicitée pour défendre les intérêts des salarié.e.s.

A travers les élections qui ont déjà eu lieu dans certains établissements, nous notons des résultats :

- **mitigés sur Orpéa et Colisée (2^{ème} et 4^{ème} groupe français), mais nous sommes quand même 2^{ème} orga,**
- **en progression sur Emera (5^{ème} groupe),**
- **en 1^{ère} position sur Ordre de Malte (privé non lucratif) ainsi que sur Al'Phage ou encore Les Opalines.**

Plusieurs grosses échéances nous attendent au cours du dernier trimestre 2019 sur les groupes Korian, Partage et Vie, ARPAVIE et Croix-Rouge Française, entre autres. Les kits élections proposés par la Fédération Santé et Action

Sociale ont déjà été diffusés dans les syndicats et les structures départementales. ■

Ces élections sont d'une importance capitale pour la CGT puisqu'elles seront prises en compte pour le prochain calcul de la représentativité des organisations syndicales.



L'actualité estivale du Groupe KORIAN

Il était une fois Happytal

Vous avez sans doute déjà entendu parler d'Happytal, cette société privée de conciergerie dite « de luxe » qui n'a pourtant rien de joyeux et qui s'est implantée dans certains hôpitaux publics.

Cette entreprise se développe encore et après être entrée dans les hôpitaux, elle s'attaque au grand âge ! La société, qui annonçait il y a six mois une levée de fonds de 23 millions d'€, projette d'occuper 700 lieux d'ici 2023 et vient de signer un partenariat avec le groupe KORIAN.

Sous couvert de bienveillance, il ne s'agit que de vente de produits hôteliers aux patient.e.s, aux proches et au personnel

Chambre particulière, télévision, coiffeur, massages, garde d'enfants, garde d'animaux, pressing, fleurs et bouquets, organisation d'évènements... On assiste à un « saucissonnage » de l'activité hospitalière.

Dernièrement, une ancienne salariée de cette



entreprise a dénoncé des pratiques de vente forcée qu'on pourrait qualifier d'abus de faiblesse. Le titre de « Chargée de clientèle en EHPAD », fonction exercée par cette ex-salariée, en dit long sur l'éthique de cette entreprise !

Cela consiste à démarcher des résident.e.s dans leur chambre pour leur vendre des prestations telles que massages, réflexologie plantaire, coiffeur, dame de compagnie...

Il s'agit là, sans aucun doute, d'une volonté pour le groupe privé lucratif de vendre des prestations qu'effectuaient les animateur.trices et/ou les aides-soignant.e.s et de réaliser toujours plus de profit au détriment des résident.e.s et de leur famille. ■

Usage abusif de CDD : la justice s'en mêle

Un récent jugement du tribunal correctionnel de Nanterre vient de condamner le groupe Medica France (devenu KORIAN) à une amende de 18 500 € pour usage abusif de CDD sur l'action publique.

L'action publique est l'action conduite au nom de la société en vue de réprimer une infraction en application de la loi pénale. Elle est engagée au nom de la société puisqu'elle vise à réprimer un trouble à l'ordre public et non à réparer un préjudice personnel. Elle est mise en œuvre par le ministère public, contre les auteurs, coauteurs ou complices d'une infraction.

La résidence Saint Charles à Sceaux a conclu 322 CDD sur 3 ans pour les postes d'Aides Soignant.e.s Diplômé.e.s (ASD) et 870 CDD sur 2 ans et demi pour les postes d'Auxiliaires de Vie Sociale (AVS). 4 salarié.e.s totalisent à eux seuls 388 CDD sur une période de 3 ans. Le groupe devra verser d'importants dommages et intérêts à l'UL CGT du Plessis Robinson et à la salariée qui s'était portée partie civile.

En effet, le jugement est ainsi rédigé : "dès lors

que les remplacements étaient assurés par du personnel dont les CDD étaient systématiquement renouvelés pendant plusieurs jours, semaines, mois, voire années, cette pratique massive et habituelle pour pourvoir à un besoin structurel de main d'œuvre avait donc pour objet de pourvoir durablement des emplois liés à l'activité normale et permanente de la résidence".

Pour rappel : Korian/Medica a déjà été condamné par le passé pour CDD abusifs et nullité de licenciement. Les éléments du dossier pourraient s'appliquer à bien des établissements. A nous de nous en saisir !!

La Fédération CGT santé et action sociale, avec son service juridique LDAJ et son Union Fédérale de la Santé Privée, travaille pour proposer une fiche pratique sur le sujet. ■

11^e congrès de l'UFR - 2 au 5 avril 2019 Mandelieu la Napoule

Nous vous proposons les documents et comptes rendus du congrès de l'Union Fédérale des Retraité.e.s qui vont servir de base de travail à la nouvelle Commission Exécutive jusqu'au prochain congrès.

Cher.e.s Camarades,

Ce Congrès a eu pour ambition d'apporter une « valeur ajoutée » à des résolutions adoptées lors du Congrès Fédéral de 2018, pour les enrichir de l'apport du syndicalisme spécifique des retraité.e.s.

Les retraité.e.s sont des cibles des gouvernements récents : désindexations des retraites (donc pas de revalorisation depuis plusieurs années), augmentation importante des prélèvements (CSG, CASA...), avec pour résultat est une diminution globale des pensions. D'autre part dans nos secteurs de la Santé et de l'Action sociale les salaires sans reconnaissance de nos qualifications, l'attaque de la catégorie active, l'instauration de la décote, l'augmentation de la durée de cotisations... induisent des pensions très faibles et même misérables pour un grand nombre des salarié.e.s.

Les retraité.e.s sont parmi les premier.e.s impacté.e.s par le délitement de notre système de Sécurité sociale induit par la politique néo-libérale d'austérité avec entre autre la diminution des cotisations sociales et des avantages pour les très riches.

Lors du congrès, de nombreuses propositions ont été apportées, les documents amendés par les syndicats ont été très largement approuvés afin de donner un mandat très fort à la nouvelle CE de l'UFR Santé Action sociale pour mener une activité très combative.

Notre congrès a appelé les retraité.e.s à rejoindre la CGT pour :

- s'engager massivement dans la mobilisation unitaire avec 9 organisations de retraité.e.s,
- pour participer à l'ensemble des luttes avec les citoyennes et citoyens pour améliorer notre système solidaire de Sécurité Sociale financé par les cotisations sociales issues du travail,
- pour défendre la Fonction publique et condamner toutes les attaques visant les libertés individuelles et collectives.

La lutte doit s'amplifier dès à présent contre la réforme des retraites et du régime universel à points qui à terme va baisser les retraites de 30 %.

Le gouvernement prépare une nouvelle loi sur la prise en charge de la perte d'autonomie pour la fin d'année sans le financement nécessaire pour des moyens pourtant très urgents au regard de la situation intolérable des résidents et salariés des maisons de retraites.

Nous voulons relever le défi du syndicalisme CGT intergénérationnel et de l'activité spécifique à mener avec plus d'un million de retraité.e.s de la Santé et de l'action sociale dans tous les territoires.

*Hélène MICHAULT,
Secrétaire Générale de l'UFR*